

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDICTION
43, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
ANNEE ET DEPARTEMENTS LIMITROPES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD HUI :

L'exécution de Ravachol.
L'affaire Wilson.
Le cas de M. Fava.
Un héros de Sid-Brahim.
Dramatique suicide.

LE CANAL DE JONAGE

En dépit de tous les efforts ligués
contre le canal de Jonage, l'affaire est
enfin arrivée devant le Sénat, qui a donné
la dernière approbation nécessaire à la
vitalité de ce grand projet d'intérêt public.

Comme nous le disions sommairement
hier, voilà un événement d'une
capitale importance, autant par ses conséquences
indirectes que par ses effets
immédiats.

Jonage, en effet, c'est la distribution,
dans toute la ville, de la force motrice
et de l'énergie, c'est l'avènement d'une
entreprise financière qui ne procède ni
par les subventions ni par les monopoles.

C'est d'abord l'enterrement final du projet,
du fameux projet d'Anney. Nécrologiez
pas que cette idée — qu'on peut qualifier
de géniale en se plaçant à un certain point
de vue, — fut le moins du monde abandonnée.

Trop de gens étaient intéressés
au succès — je ne dirai pas de cette
entreprise, mais simplement de cette affaire
— pour qu'on y eût ainsi renoncé.

Ceux qui avaient fait si singulièrement
ce colossal avant-projet, ceux qui
l'avaient plus singulièrement encore
étudié nese tenaient pas pour battus. On
repenait de fond en comble les comptes
et les devis présentés, on les amendait
de façon à ne plus donner prise à des
critiques procédant par des coups de
masse du poids de quinze ou vingt
millions simplement oubliés soit par les
auteurs du projet, soit par les ingénieurs
qu'on supposait chargés de les contrôler.

Et on n'attendait que le moment favorable
pour faire avaler cette pilule au
nouveau conseil municipal — après
quoi, on aurait eu beau jeu pour cir-
convier le ministre et lui faire comprendre
que l'existence du projet d'Anney
dépendait surtout de l'oubli du projet
de Jonage dans les cartons du Sénat.

C'était déjà très ennuyeux que Jonage
ait été passé à la Chambre et je pourrais
citer de hauts, de très hauts person-
nages qui avaient fait tous leurs efforts
pour que cette affaire échouât à ce premier
écueil.

Mais, malgré vents et marées, Jonage
avait passé le cap de la Chambre —
Charybde — et avant d'affronter Scylla
— le Sénat — un événement inattendu
avait en lieu : la grève du gaz.

Tout se tient en ce monde. Les délégués
de la grève du gaz étaient allés voir
le ministre, lui avaient raconté leurs
petites affaires, et M. Viette avait paru
fort étonné d'apprendre pour la première
fois une situation lyonnaise qu'il croyait
connaître et qu'en réalité il ne connaissait
pas du tout.

On lui avait fait croire que tout allait
pour le mieux dans la seconde ville de
France, que Lyon était heureux sous le
monopole de la Compagnie du gaz, qu'il
ne réclamait rien, ni liberté de la grande
voirie, ni énergie, ni force motrice; —
que, par conséquent, il était inutile de lui
rien accorder de tout cela !...

Et lorsque les délégués de la grève du
gaz arrivaient lui dire : On vous trompe!
Nous sommes indignés des
procédés de la compagnie du gaz qui
spécule abominablement sur nous et
nous étrangle avec son monopole; nous
attendons avec impatience que la liberté
de la grande voirie nous soit accordée
pour que, là au moins, nous puissions
faire concurrence à ceux qui nous exploitent;
nous sommes des milliers et des
milliers de grévistes — et si on vous dit
le contraire, on vous trompe d'accord
avec notre ennemie : la compagnie du
gaz.

On vous trompe, non seulement parce
qu'on a envie de ne faire aucune
peine à cette compagnie, mais surtout
parce que si vous nous donniez la liberté
de la grande voirie, vous porteriez un
coup fatal au futur monopole d'Anney.

C'est à la suite de ces conversations
que, sans doute, il y a eu « émotion en
haut lieu ». Cette émotion s'est traduite
par une étude, cette fois moins sommaire,
de la véritable situation lyonnaise. Ceux
qui étaient les avocats désignés du monopole
d'Anney, et par conséquent les
adversaires non moins désignés de Jonage,
ont compris que le moment était
venu d'aller faire, ce jour-là, un petit
tour au loin — et de profiter de l'occa-
sion pour plaider... devant un autre tribu-
nal.

De sorte que le projet de Jonage a
passé. Nous sommes très satisfaits de
cette solution, non pas tant à cause de
Jonage — sur lequel, avant étude com-
plète, on hésite, naturellement, à don-
ner une opinion définitive — qu'à cause
du triomphe de la libre concurrence, de
la défaite du monopole — et surtout
de la fin d'une foule de petites intrigues
plus ou moins machiavéliques, liguées
contre le projet qu'on vient de décréter
d'utilité publique.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

On peut en voter de l'argent à la ma-
rine, tant et plus ! La déplorable situation
où nous sommes ne s'améliorera point, si
le ministre ne se décide pas à réformer
radicalement l'administration centrale
qui jusqu'ici a stérilisé tous les progrès,
dissimulé toutes les gabegies, couvert
toutes les incapacités. Si M. Godofroy-Cavaignac
n'a point la volonté ou le courage d'en-
trer dans cette voie, il en sera de lui
comme de ses prédécesseurs, il ne fera
rien de bon, et la marine restera ce que
trop souvent elle a été pour la France,
une cause d'infériorité.

En effet, si nous avons eu quelques
grands marins, des Jean-Bart, des Du-
quesne, des Duguay-Trouin, dans presque
toutes les graves circonstances ce sont les
défaites de la marine qui ont compromis
la situation. Sans Aboukir et sans Trafal-
gar, que n'aurait pas fait Napoléon ?

Lorsqu'une division de l'escadre ita-
lienne vint à Toulon, on put voir que ses
navires étaient armés de canons à tir
rapide de fort calibre, tandis que nos vais-
seaux en manquaient totalement. On fit

promettre à M. Barbey de parer immédia-
tement à ce danger. M. Barbey ne fit rien,
et, le mois de décembre passé, M. Clé-
menceau put constater à la tribune de la
Chambre le déplorable état de notre ar-
mement. M. Barbey promit de nou-
veau.

Il n'en fit pas davantage; et, aujour-
d'hui, au bout de six mois, M. Godofroy-
Cavaignac, se refusant à dire ce qui a été
fait, nous pouvons être certains qu'il n'y
a rien de définitif, de rassurant.

Si la guerre, par malheur, éclatait dans
quelques semaines, elle trouverait nos
côtes sans défense organisée et nos navires
sans canons à tir rapide.

Que pour remédier à ces dangers on
donne de l'argent à la marine, c'est bien
inutile; elle ne veut rien faire, elle pré-
tend trouver son canon elle-même, le
construire elle-même; elle tend, plus que
jamais, à augmenter l'importance des
arsenaux et par conséquent à favoriser les
gabegies.

Le budget de la marine sert en majeure
partie à la satisfaction des intérêts locaux
et des convenances parlementaires. Il faut
céder aux requêtes multiples des députés
des ports, il faut ménager les grands
mandarins! Quant aux questions tou-
chant directement la défense nationale,
on ne s'en est jamais sérieusement in-
quiété. La camaraderie des anciens élèves
de Polytechnique est venue renforcer en-
core cette féodalité maritime qui écrase la
marine française.

La Chambre commence à s'en douter.
On se demande où tout cela va nous mener.
Ne désespérons donc pas.

Grâce aux efforts de la presse il aug-
mente le nombre de ceux qu'inquiète
notre situation maritime et, aux élections
prochaines, il faudra bien que le corps
électoral exige, au sujet des réformes
maritimes, quelques engagements précis.
Le tout est de savoir si nous aurons le
temps...

JEAN-CLAUDE.

DEPECHE

PAR SERVICE SPECIAL

LA CLOTURE DE LA SESSION

Paris, 6 juillet.
Le gouvernement a conféré officieusement
avec les présidents des Chambres et s'est
mis d'accord avec eux pour fixer au 12 ou
13 juillet la clôture de la session.

Mais la réalisation définitive de ce projet
est subordonnée à une condition : c'est que
les Chambres aient voté d'ici à cette date
les diverses questions dont la solution doit
nécessairement intervenir avant les vacan-
ces.

La liste de ces questions est encore assez
longue; elle comprend :
1° Achèvement de la discussion de la
Banque;
2° Vote des quatre contributions directes;
3° Discussion sur le projet relatif aux
gardiens de la paix;
4° Prorogation de la loi sur la marine
marchande;
5° Prorogation des droits sur les pétroles;
6° Rétablissement des crédits pour le
service des chemins vicinaux.

Enfin, il y a à l'ordre du jour deux inter-
pellations sur les négociations commerciales
avec l'Espagne : l'une doit venir au Sénat
demain jeudi; l'autre à la Chambre après-
demain vendredi.

Pour épuiser tout ce programme, il fau-
dra que la Chambre renonce à ses congés
hebdomadaires du mercredi et du vendredi.
Alors on pourra espérer que la clôture aura
lieu le 13 juillet.

Toutefois, il importe de prévoir des inci-
dents qui pourraient compliquer l'ordre du
jour et retarder le vote des projets qu'il
comporte.

On annonce, en effet, que les boulangistes
veulent, pour faire suite au meeting de di-
manche dernier, déposer cette semaine à la

Chambre une proposition d'amnistie pour
laquelle ils demanderont l'urgence et la dis-
cussion immédiate.

D'autre part, M. Paul Lafargue reprend
son interpellation sur les patrons cléricaux
que la Chambre avait renvoyés à un mois
et qui revient au 9 juillet, à l'expiration du
délai réglementaire.

Informations Politiques

A L'ELYSEE

Paris, 6 juillet.
Le président de la République a reçu, ce
matin, M. Linder, inspecteur général des
mines, le préfet de la Drôme et M. Lagasse,
le défenseur de Ravachol.

LE NOUVEL AMBASSADEUR D'ITALIE

Une dépêche de Rome à la Paix dit qu'avant
de partir pour Paris, M. Ressimann, le
nouvel ambassadeur d'Italie, a déclaré à
plusieurs de ses amis que les rapports com-
merciaux entre la France et l'Italie ne tar-
dèrent pas à être repris.

On dit que M. Ressimann a reçu la mis-
sion spéciale d'essayer d'amener un rappro-
chement commercial entre les deux pays.

LE PROCES DE M. DE MORÉS

La date à laquelle comparaitra M. de Mo-
rés devant les assises de la Seine n'est pas
encore fixée.

M. de Morés a choisi pour défenseur Me
Demange.

M. de Saint-Aubin défendra ses deux té-
moins MM. de Lamaze et Jules Guérin.

EN ESPAGNE

Madrid, 6 juillet.
Le ministre des finances fait publier une
ordonnance portant que, jusqu'à la publica-
tion des dispositions complémentaires, les
nouveaux droits sur les opérations de
Bourse ne seront pas exigibles.

À Almería, à la suite de l'élevation des
droits d'octroi et de consommation, les
marchands de poissons, les marchands de légu-
mes, de sel, d'œufs et de volaille se sont mis
en grève.

Des placards contenant des menaces ont
été affichés.

LE CZAR ET L'EMPEREUR D'AUTRICHE

Vienne, 6 juillet.
Dans le monde officiel, on ne sait rien
d'une invitation que le czar aurait adressée
à l'empereur François-Joseph de venir chas-
ser à Skiernovics. La nouvelle d'une entre-
vue de des deux empereurs ne repose donc,
jusqu'à présent, sur aucun fondement.

Nouvelles Militaires

Paris, 6 juillet.
On vient d'essayer, en Angleterre, une
arme imaginée par un officier de cavalerie
et qui apporte dans l'art militaire contem-
porain un élément nouveau du caractère le
plus singulier.

Cette nouvelle arme, qui sera employée
dans la cavalerie, consiste en un fusil à
répétition adapté sous le poitrail du che-
val.

Pendant la charge, la cavalerie déchaîne
sur l'ennemi une pluie de projectiles, les fu-
sils à répétition fonctionnant automatique-
ment grâce à un appareil ingénieux.

Les mouvements du cavalier restent libres
pour diriger la bête et pour manier le sabre
ou la lance.

Reste à savoir si cette ingénieuse inven-
tion ne sera pas plus dangereuse pour les
escadrons qu'il s'en serviraient que pour l'en-
nemi qu'ils attaquent.

M. de Freycinet a transmis aux mem-
bres du conseil supérieur de la guerre un
exemplaire du projet de révision de la loi
des cadres coordonné d'après les propositions
respectives des différentes directions d'armes
et des comités techniques. Il ne manque
plus au projet de loi que la consécration du
conseil supérieur de la guerre pour que le
ministre puisse en effectuer le dépôt sur le
bureau de la Chambre.

Aucune décision n'a encore été prise
par le comité d'artillerie pour doter les ba-
teries de campagne de canons à tir rapide
du calibre de 74 millimètres.

À la suite de nouveaux accidents dans
l'armée, le ministre de la guerre a invité de
nouveaux les commandants de corps d'armée

à veiller à la stricte observation de la cir-
culaire du 1er mars 1890 relative aux mesures
sanitaires à observer dans les marches et
exercices pendant la période des chaleurs.

Bien qu'admis au cadre de réserve, M.
le général Haillot continue sa tournée d'ins-
pection des comités départementaux de ras-
taillement pour le temps de guerre.

CHAMBRE

AVANT LA SEANCE

Paris, 6 juillet.
La séance d'aujourd'hui sera encore
entièrement consacrée à la discussion du
projet de loi sur le privilège de la Banque de
France.

C'est M. Rouvier qui parlera le premier
et il défendra naturellement le projet du
gouvernement. M. Dumay lui répondra;
il combattra le renouvellement et dé-
fendra le principe de la Banque d'Etat.

On annonce que M. Pelletan déposera
préalablement une proposition de renvoi
du projet à la commission pour y intro-
duire les modifications suivantes indiquées
dans son dernier discours : réduction
de la durée de la concession, partage
des bénéfices avec l'Etat, démocrati-
sation de l'assemblée des actionnaires,
organisation du crédit agricole et popula-
ire, etc.

Il se pourrait enfin que M. Doumer,
qui est l'auteur d'un contre-projet, inter-
vint à son tour.

LA SEANCE

Très peu de députés sont présents.

M. Peytral préside. Il ouvre la séance
à deux heures un quart, en présence du
petit nombre de membres présents, une
quarantaine environ.

M. Rouvier demande au président de
vouloir bien suspendre la séance pendant
quelques instants.

La séance est suspendue pour un
quart d'heure et reprise à trois heures
moins vingt.

Le Privilège de la Banque de France

DISCOURS DE M. ROUVIER

M. Rouvier a la parole. Il déclare tout
d'abord qu'en défendant le projet de renou-
vellement du privilège de la Banque de
France, il n'a d'autre souci que la défense
de l'intérêt de l'Etat.

On a parlé de féodalité financière, le mi-
nistre des finances ne saurait, ainsi que
le rapporteur de la commission, oublier qu'il
est sorti des rangs les plus humbles de la
démocratie et il ne saurait jamais trahir
ses intérêts sacrés.

Le ministre se bornera à exposer en
termes très simples les raisons pour lesquelles
le gouvernement a signé avec la Banque la
convention qui est soumise à la Chambre.
Malgré les objections qui ont été présentées
de divers côtés, on ne saurait méconnaître
que cette convention est digne des suffrages
du Parlement. Dans l'état actuel des choses
la Banque est un établissement privé ayant
avec l'Etat des relations très étroites, mais
ne se confondant jamais avec l'Etat lui-même.

M. Millerand a parlé de la création d'une
Banque d'Etat; le ministre ne s'étendra pas
sur ce système qui ne saurait réunir une
majorité ni dans le Parlement ni dans le
pays. Quant au crédit gratuit dont a parlé
M. Millerand, il est impossible de
supposer raisonnablement une organisation
quelconque pouvant amener à ce résultat
utopique.

On a dit que le Parlement avait le temps
d'examiner s'il fallait ou non renouveler
le privilège de la Banque, puisqu'il n'expire
qu'en 1897.

Il ne serait pas prudent d'attendre trop
longtemps une question aussi délicate, car
personne ne peut prévoir les épreuves aux-
quelles la France peut être exposée et il se-
rait dangereux pour l'Etat d'avoir, en de
telles circonstances, une Banque de France
dont la position ne serait pas solidement as-
surée.

M. Rouvier examine un à un les différents
points des projets et s'étend principalement
sur la question du partage des bénéfices,

qu'ont préconisée MM. Pelletan et Germain
Le ministre estime que dans une grande
démocratie comme la nôtre, un tel système
laissant le contrôle à un établissement par-
ticulier présenterait un très grand incon-
venient, sans apporter de grandes économies.

Parlant de la durée du renouvellement du
privilège, M. Rouvier déclare qu'il est dis-
posé à négocier avec la Banque pour intro-
duire une nouvelle clause d'après laquelle
l'Etat aurait le droit, en 1910, par exemple,
de demander le privilège prorogé en prin-
cipe jusqu'en 1920; la Banque devrait avoir,
d'ailleurs, la même faculté.

M. Rouvier termine en disant : En 1840,
M. Passy disait qu'aucune association ne
saurait mieux que la Banque de France
remplir sa mission, et que son passé répon-
dait de l'avenir; le ministre des finances de
1892 ne peut qu'exprimer la même pensée :
la Banque de France a rendu de très grands
services au pays, elle a un passé glorieux,
la Chambre ne suivra pas M. Pelletan et M.
Millerand dans la voie dans laquelle ils vou-
draient l'entraîner, elle se souviendra que si
la France avait à tirer son épée du fourreau,
il ne lui suffirait pas d'avoir son admirable
armée, il lui faudrait encore l'immense cré-
dit que la Banque de France possède à un
si haut degré. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. DUMAY

M. Dumay soutient que dans toute cette
discussion on a parlé à côté; on veut non
seulement maintenir, mais aggraver le statu
quo; on demande à la Banque une rede-
vance de deux millions et demi, mais on lui
fait un cadeau de un demi-milliard.

Il faut que dans notre siècle l'Etat prenne
certains services qui sont entre les mains de
la haute finance et de la bourgeoisie; il faut
supprimer les monopoles.

Les adversaires de la Banque d'Etat di-
sent qu'avec la Banque d'Etat on aura for-
cément un conseil d'administration inca-
pable ou malhonnête. Pourquoi? On peut être
fonctionnaire et être un parfait honnête
homme et avoir une grande intelligence.

On soutient que le renouvellement du pri-
vilège est demandé par toutes les chambres
de commerce; c'est bien naturel, puisque
les membres des chambres de commerce de
province sont très souvent administrateurs
de la Banque de France; ils sont juges et
parties dans l'affaire.

Les adversaires du monopole trouvent que
les actionnaires de la Banque touchent
un dividende trop élevé; on répond que s'ils
avaient placé leur argent en terrains dans
certaines villes ils gagneraient encore d'avan-
tage. La vérité, c'est que les actions de la
Banque sont majorées de 2,000 francs
parce qu'on escompte la prorogation qui est
demandée à la Chambre. Cette majoration
constitue un cadeau de près de 500 millions
que l'Etat fait à la Banque.

Avant de voter une pareille loi il faut
consulter le pays. (Applaudissements sur
divers bancs à gauche.)

DISCOURS DE M. PELLETAN

M. Pelletan renouvelle ses critiques. Le
plus fort argument des partisans du projet
est la valeur considérable de l'encaisse de
la Banque de France, mais le chiffre de
l'évaluation de l'encaisse repose sur des
calculs inexacts parce qu'on y fait entrer
les dépôts et comptes courants.

La moitié de l'encaisse se compose de
métal, d'ailleurs dépréciés de 20 à 30 0/0;
mais soit, la Banque de France a encore le
plus grand stock métallique qui existe dans
le monde.

En tire-t-on la conséquence que la France
est plus riche que les pays voisins avec les-
quels elle est en lutte à l'heure actuelle?
Eh bien non ! La richesse française ne pro-
gresse pas, elle recule plutôt. La place éco-
nomique de la France dans le monde dimi-
nue; elle a le plus grand cimetière d'or et
d'argent qui soit au monde; mais ce n'est
pas la richesse; cela tient à ce qu'elle a le
plus grand stock de billets qu'il y ait au
monde.

En tire-t-on la conséquence que la France
est plus riche que les pays voisins avec les-
quels elle est en lutte à l'heure actuelle?
Eh bien non ! La richesse française ne pro-
gresse pas, elle recule plutôt. La place éco-
nomique de la France dans le monde dimi-
nue; elle a le plus grand cimetière d'or et
d'argent qui soit au monde; mais ce n'est
pas la richesse; cela tient à ce qu'elle a le
plus grand stock de billets qu'il y ait au
monde.

Ici se représente la question dont la dé-
mocratie s'inquiète et qui a trait aux dan-
gers que fait courir la puissance des gros
manieurs d'argent. Ce n'est pas entre la
bourgeoisie, comme on a pu le dire, et le
peuple, que la question est posée. D'un
côté il y a tous ceux qui produisent et
échangent, et de l'autre ceux qui tiennent
le crédit dont tout ont besoin.

Il faut une institution qui dirige l'épargne
des uns pour féconder le travail des autres;
voilà le but du crédit. (Très bien ! Très
bien !)

Tout le monde reconnaît que la Banque
est une institution nationale; elle a besoin
d'un comité de contrôle; ce comité devrait

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
7 juillet

ROCAMBOLE

PAR
PONSON DU TERRAIL

— Ma chère amie, dit-il, je vais dans
le monde ce soir, et il faut que je rentre
chez moi pour m'habiller.
— Où allez-vous, sans indiscrétion ?
— Au bal du ministère des affaires étran-
gères, où je rencontrerai inévitablement
notre chef de bureau.
— Je ne le verrai donc pas ce soir ?
— Non, très probablement; mais je don-
nerais ma tête à couper que vous aurez sa
visite dès demain matin.
— Alors, que ferai-je ? demanda Bacca-
rat.
— Vous lui montrerez la lettre que vous
venez d'écrire.
— Bien; et après ?
— Après, vous lui direz que vous aimez
Fernand, et que si Fernand épouse sa fille,
lui, Beauréau, peut renoncer à revoir ja-
mais votre sœur Cariso. Puis vous lui re-
mettez cette lettre, en lui disant : « Arran-
gez-vous pour que votre fille lise, qu'elle
écrive deux lignes de rupture à son fiancé,
et rapportez-les-moi. Je vous dirai alors où
vous pourrez trouver ma sœur. »
— Et vous croyez qu'il consentira ?...

— A tout, j'en suis sûr. Je vous verrai de-
main, et nous aviserons alors. Au revoir !
Et sir Williams se leva, baisa galamment
la main de Baccarat et sortit.

Deux heures plus tard, parmi les nom-
breux invités que le ministre des affaires
étrangères réunissait à son bal, on remar-
quait un jeune gentleman du nom de sir
Williams, baronnet, originaire d'Irlande, di-
sait la chronique, et habitant ordinairement
Venise.

Le baronnet était un homme d'une élé-
gance parfaite, de manières chevaleresques;
il avait cette beauté un peu triste et rêveuse
des fils d'Albion qui courent le monde,
poussés par l'ennui.

Le baronnet, présenté par l'ambassadeur
d'Angleterre, fut à la mode au bout d'une
heure dans les salons du ministère; mille
légendes fabuleuses coururent bientôt sur
sa fortune, ses excentricités; le bruit même
se répandit qu'il voulait se marier, ce qui
encouragea beaucoup de mères à l'accueillir
avec un sourire; mais sir Williams dansa
peu; il se mit à la recherche de M. de Beau-
réau, se fit présenter à lui par un attaché
d'ambassade, puis à la femme et à la fille
du chef de bureau, qui prit peu d'attention
à lui.

Dépendant il obtint d'Hermine la faveur
d'une contre danse, lui conta quelques ba-
nalités et s'esquiva peu après.

— Je n'ai plus rien à faire ici, se dit-il.
On m'a vu; je ne suis plus un inconnu pour
le Beauréau, cela suffit. Plus tard, je ferai
connaissance plus ample avec ma future
femme.

Et sir Williams regagna son pavillon de
la rue Saint-Lazare, vers minuit, en se di-
sant :

— La petite est jolie; avec une dot de
douze millions, c'est un parti très conve-
nable.

— A propos, cher enfant, vous savez que
ces dames vous attendent à dîner ?
Fernand tressaillait de joie et remercia M.
de Beauréau.

— Tenez, continua celui-ci avec bonho-
mie, si vous voulez leur offrir votre bras
pour aller à ce concert, vous leur ferez plaisir.
C'est à deux heures précises, salle
Chantierine.

Et M. de Beauréau tendit à Fernand le
coupon d'une loge que lui avait envoyé, la
veille, un pauvre artiste qui cherchait beau-
coup de gloire et un peu d'argent.

— Vous avez le temps d'aller déjeuner
et de vous habiller. Je vous donne congé jus-
qu'au dîner, acheva le chef de bureau en
souriant; mais, ce soir, vous me rendez un
petit service, n'est-ce pas ?

Le chef de bureau avait pris un air mys-
térieux et confidentiel qui frappa l'amour-
propre du jeune homme.

— Monsieur, répondit Fernand, je suis à
vos ordres et tout à vous.

Un sourire bonhomme et presque naïf se
dessina sur les lèvres de M. de Beauréau.

— Ecoutez, dit-il, je vais vous avouer un
gros péché.

Fernand, étonné, le regarda.

— Oui, mon cher, poursuivit le chef de
bureau d'un ton dégagé, tel que vous me
voyez, avec mon front chauve, mes lunettes
et mon abdomen volumineux, je me sens
très jeune encore; si jeune, que... je suis
amoureux...

— Vous ! exclama le jeune homme, qui ne
put réprimer un geste de surprise.

— Chut ! murmura M. de Beauréau en
souriant; oui, mon cher, je suis amoureux...
comme à vingt ans... N'allez pas me trahir,
ou moi !

— Ah ! monsieur.

— Eh ! ma foi, tant pis ! puisque j'avoue...
avouons tout... J'ai une maîtresse, une mal-
tresse de dix-neuf ans, dont je suis... un peu
fou...

Fernand, à son tour, se prit à sourire;
puis, comme la jeunesse est toujours un peu
raillieuse à l'endroit de l'avenir, il demanda :

— Et elle ?

— Ma foi ? mon jeune ami, fit M. de Beau-

réau naïvement, quand on a cinquante ans,
il n'y faut pas regarder de trop près; j'ai la
foi et la foi sauve !

— C'est juste.

— Or donc, poursuivit M. de Beauréau,
cette petite me prend un peu mon temps, et,
ce soir...

— Je comprends, dit Fernand.

— Malheureusement, M. de... notre chef
de division, donne une soirée à laquelle je
ne puis me dispenser d'aller, à moins que je
n'y envoie quelqu'un à ma place.

—

être nommé par le commerce, non par des actionnaires. Sa fortune tient uniquement à l'Etat, sa raison d'être vient de ce qu'elle a le monopole de l'émission du papier.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 6 juillet. L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de juin 1892.

L'AFFAIRE WILSON

Loches, 6 juillet. Les débats de l'affaire Wilson devant le tribunal de police correctionnelle de Loches commencent samedi prochain à neuf heures du matin.

REPROSE DE M. BURDEAU

M. Burdeau demande à écarter tout d'abord la question historique. Si la banque manquée à des devoirs envers la patrie, le premier coupable serait le Parlement, car aujourd'hui il est armé.

L'ESPION GREINER

Paris, 6 juillet. L'instruction de l'affaire de l'espion Greiner continue, tous les jours on fait de nouvelles découvertes, c'est ainsi que l'on sait que Greiner, sous prétexte d'affaires de service, restait à son bureau tous les soirs jusqu'à 7 heures et demie ou 8 heures, alors que tous les autres employés étaient partis.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

cas d'un conflit européen, je suis convaincu que l'Angleterre ne prendrait pas parti pour la triple alliance. Ce n'est pas son intérêt.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

LE CAS DE M. FAVA

Paris, 6 juillet. On sait qu'à la suite d'une résolution prise par l'évêque de Grenoble de retirer du catéchisme de son diocèse la partie relative aux devoirs électoraux, le ministre des cultes a renoncé de déférer M. Fava au Conseil d'Etat.

Un crime passionnel vient d'être commis à Bussières-lès-Clermont, petit village de 450 habitants, à 33 kilomètres de Chaumont.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

UN CRIME PASSIONNEL

Un jeune homme de vingt-deux ans, Georges Marange, poursuivait depuis longtemps de ses assiduités une jeune fille, Augustine Ravier, qui le repoussait toujours.

l'exécution. Elles témoignent d'une surprenante tranquillité d'âme. L'une d'elles, adressée à son frère, est une apologie de la méthode Raspail, qu'il déclare très propre à guérir certaines douleurs dont s'est plaint celui-ci.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

l'exécution. Elles témoignent d'une surprenante tranquillité d'âme. L'une d'elles, adressée à son frère, est une apologie de la méthode Raspail, qu'il déclare très propre à guérir certaines douleurs dont s'est plaint celui-ci.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

UN HÉROS DE SIDI-BRAHIM

Le télégraphe nous apporte de Castellfranc (Lot) une douloureuse nouvelle : celle de la mort d'un brave, du sergent Lavayssière, qui vient de s'éteindre dans sa ville natale, où il remplissait les modestes fonctions de bedeau.

guichet de bureau de poste avec la certitude de recevoir le montant d'un mandat à son adresse ou d'être mis en possession d'un envoi postal.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

Saint-Etienne, 6 juillet. Un terrible accident s'est produit à deux heures de l'après-midi sous le tunnel de Terrenoire.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 6 juillet, à heures soir.

Hauteur du baromètre : 765. — Température + 18°. — Direction du vent : N.-N.-O. — Maximum de température dans les 24 heures + 25°.

Situation générale. — Les dépressions se succèdent au Nord-Ouest, et les hauteurs sont faibles sur tout le nord de l'Europe.

Dernière heure. — On signale une hausse en Irlande en France. Les hauteurs sont de 761 à Bologne, 767 à Biarritz.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Ciel nuageux, vent assez chaud, quelques ondées.

Un siège va devenir vacant à l'Hôtel-de-Ville. En effet, on nous annonce que M. Rosignoux, adjoint au maire de Lyon, va, à l'occasion du 14 juillet, être nommé directeur du Mont-de-Piété, en remplacement de M. Delcour, admis à la retraite.

M. Cousin, commissaire de police du quartier, s'est, à la nouvelle du drame, transporté sur les lieux et a interrogé les témoins.

Le corps, en attendant la suite à intervenir, fut transporté au dépôt des morts.

Le calendrier. — Jeudi 7 juillet, 1896 jour de l'année.

Grève contre le gaz. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, qu'aura lieu aux Folies-Bergère la grande réunion organisée par la commission centrale.

Le colonel Dods a bombardé hier avec l'« Emmerka » et la « Topaze » les villages Dekames qui ont participé à la récente attaque du village Gome.

Une réunion industrielle, tenue hier, a été unanime à déclarer que l'Allemagne devait organiser son exposition en 1898, sans tenir compte du projet français, et que si on reculait au-delà, on produirait une mauvaise impression dans l'Allemagne du Sud.

Un drame d'amour. — Niort, 6 juillet. La commune de Plioux (Deux-Sèvres) vient d'être le théâtre d'un terrible drame.

Un incendie s'est déclaré à Chateaulatour, un des quatre grands crus du Bordelais, 25 tonneaux de vins de 1890, et 2.000 caisses de vin en bouteilles ont été détruits.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

Un crime a été commis mardi soir, à Chailly-en-Bière. Trois vagabonds, Velche, Troivallets et Etienne, originaires de Paris, s'étaient rendus chez la veuve Foucher pour prendre leur repas.

Les élections anglaises. — London, 6 juillet. Actuellement, les résultats connus des élections sont : Conservateurs, 92, unionistes, 8; total, 100.

tourner avec Joanny, je me tuerai, j'ai ma liberté, je veux la conserver ».

Hier, mercredi, Marie Baucus passa une partie de la matinée à la plume, le soir à 5 heures, elle se rendit chez une de ses amies. Mme Begat, dont le mari est cordonnier, 41, rue Mazenod.

Mme Begat ne se trouvait pas chez elle, seul son mari y était; il reçut l'ami de sa femme et causa quelques instants avec elle.

Voyant que celle qu'elle était venue voir ne rentrait pas, Marie Baucus alla partir quand la porte s'ouvrit tout à coup et Peron entra bien décidé à avoir une explication avec son ancienne maîtresse.

A sa vue, Marie Baucus retourna brusquement sur ses pas puis, sans avoir dit une parole, sauta sur l'établi du cordonnier placé près de la fenêtre, enjamba cette fenêtre et, la tête en avant, se précipita dans le vide.

La malheureuse vint s'abattre sur le rebord du trottoir, puis rebondit au milieu de la rue.

Son mouvement avait été vu, si précipité, que les deux hommes, surpris, n'avaient pu l'arrêter. En proie à une grande émotion, ils restèrent quelques instants dans la pièce et ne descendirent que quand les cris des passants les eurent rappelés à la réalité.

Marie Baucus n'était pas morte. En dépit des horribles blessures qu'elle portait à la tête — le crâne était fracturé — la malheureuse femme respirait encore, mais ne pouvait parler.

Les témoins de la chute la transportèrent à la pharmacie Gandolphe, rue Pierre-Corneille, où on essaya de la faire revenir à elle.

En l'examinant, M. Gandolphe reconnut qu'elle était perdue et que la fin était proche. Aussi il se borna à appliquer un pansement sur les plaies et envoya la malade à l'Hôtel-Dieu, où des spécialistes pourraient, sinon la sauver, du moins la soulager.

Un brancard fut apporté, on y plaça l'agonisante et, dix minutes après, le fanêtre cortège arrivait à l'Hôtel-Dieu.

Malheureusement, la pauvre femme expira pendant le trajet et ce fut un cadavre que les infirmiers de l'hospice sortirent de la civière.

Le corps, en attendant la suite à intervenir, fut transporté au dépôt des morts.

M. Cousin, commissaire de police du quartier, s'est, à la nouvelle du drame, transporté sur les lieux et a interrogé les témoins.

Parmi eux se trouvait Perron. Le pauvre garçon paraissait très ému de la triste fin de son ancienne maîtresse. Il a très énergiquement protesté contre les propos de ses voisins qui disaient que souvent il avait frappé Marie Baucus et que c'était pour échapper à ses brutalités que cette femme s'était suicidée.

Ajoutons en terminant que l'autopsie du cadavre sera faite aujourd'hui par M. Coutagne, médecin au rapport.

LE SPORT

LE CONCOURS DE TIR DE SATORY

Aux concours de tir de Satory, le 6e prix du concours entre délégations des régiments mixtes et territoriaux a été attribué au 112e régiment territorial d'infanterie qui reçoit les territoriaux du département des Hautes-Alpes, du IIe arrondissement de Lyon et du canton de Saint-Genis-Laval.

La Société de tir de l'Armée territoriale à Lyon, qui a obtenu le 2e prix du concours entre sociétés de tir militaires, a été désignée à tout comme Société de tir du 40e territorial. Cette société n'appartient à aucun régiment, son conseil d'administration est composé d'officiers des différentes armes et elle inscrit comme sociétaires tous ceux qui se présentent munis de leur livret individuel, quels que soient l'arme et le corps auxquels ils appartiennent.

A propos du Concours de marche

Nous recevons la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Lyon, 5 juillet. Monsieur le rédacteur en chef de l'Echo de Lyon,

En présence des soupçons plus qu'intéressés qu'on persiste à entretenir dans le public au préjudice des Touristes lyonnais par le motif de leur participation au concours de marche et dont il est naturel qu'ils soient profondément émus.

En présence, notamment, de la dépêche du Petit Journal, annonçant par milliers d'exemplaires que nos concurrents ont été désqualifiés, nous croyons devoir nous adresser à vous en vous priant de bien vouloir publier cette protestation qui, nous l'espérons, mettra fin à cet état de choses regrettable à tant d'égards.

Nous connaissons les auteurs de ces insinuations qu'on avait commencé à répandre à Lyon, même avant le départ, insinuations qui, à partir des Sept-Cheminis, ont pris corps et se sont aggravées tout le long de la route, de manière à troubler un grand nombre de personnes.

Nous ne nous inquiétons pas davantage pour le moment de ces insinuations intéressées et avérées. Ce qui nous importe, c'est de rappeler et de préciser ici, non pas au moyen de notre propre affirmation, mais à l'aide des documents officiels et des témoignages irréfutables, d'abord que la conduite de nos concurrents a été sans reproche, ensuite que c'est à juste titre que le premier prix devait leur être exclusivement décerné.

En effet, des procès-verbaux authentiques dressés à chaque contrôle, il résulte que nos concurrents se sont présentés aux heures mentionnées en ces procès-verbaux et munis chacun du bracelet plombé au départ de Lyon.

De plus, des déclarations faites devant le jury par M. le docteur Durand et par M. Cherpaz, contrôleur en chef de la marche; par M. Perrillon, cycliste attaché à notre section, il résulte non seulement qu'aucun ennemi des Touristes lyonnais n'ont commis la moindre fraude, mais que leur marche a été ce qu'elle devait être, absolument, du reste, correcte, et d'abord à la fin.

Nous nous réservons de demander à ces messieurs, sur la marche de nos Touristes, les observations très circonstanciées et l'attestation qu'ils ont fournies au jury de manière à édifier complètement tout le monde tant sur la probité de nos jeunes concurrents que sur le peu de fondement des ignobles attaques dont ils ont été l'objet.

Nous joignons à ces choses bien d'autres témoignages, non moins précieux, qui nous sont spontanément offerts.

Il était évident, d'après la décision du jury, il le sera davantage à la lecture de ces documents complémentaires, que nos concurrents avaient seuls droit au premier prix.

et que le classement ne pouvait leur être contesté sans un parti pris de mauvaise foi qui, pour le dire en passant, s'est suffisamment manifesté dans la réunion de la salle Rinck.

Il est de notre honneur de relever, ainsi que nous le faisons, les bruits calomnieux si indignement dirigés et exploités contre nous.

Nous le devons à nos membres honoraires et à nos amis.

Nous le devons à la ville de Lyon, qui nous a toujours témoigné tant de sympathie, nous le devons, enfin, à nous-mêmes, à nos jeunes sociétaires, qui peuvent compter sur nous et, au besoin, d'être défendus et encouragés et nous ne pensons pas qu'il y ait, nulle part, quelqu'un pour s'étonner que nous protestions hautement et publiquement, dès à présent, selon notre bon droit, sans à donner ultérieurement à notre protestation toutes les suites qu'il nous paraîtra comporter.

Le conseil d'administration des Touristes lyonnais.

Réponse au Défi des Touristes

Les coureurs de l'Eclair de Lyon relèvent avec joie le défi des Touristes lyonnais. Ils rappellent qu'ils étaient troisième à Saint-Symphorien d'Ozon, à 14 kilomètres de Lyon; deuxième à Saint-Fons à 4 kilomètres de la gare; et à quelques minutes d'intervalle des Touristes qui avaient, eux, une avance de départ de dix minutes.

Ils croient avoir le droit d'affirmer qu'ils seraient arrivés bons premiers si un de leurs coureurs n'avait pas refusé de continuer la course au fort de la Vitirolerie à 4,500 mètres environ du poteau d'arrivée!

En tous cas ils se mettent avec empressement à la disposition des Touristes lyonnais pour se mesurer de nouveau avec leurs concurrents — courtoisement et loyalement — le jour qui leur conviendra.

Le conseil d'administration de l'Eclair adresse de chaleureux remerciements à la personne qui lui a fait parvenir la somme de 80 francs pour être répartie entre ses quatre malheureux coureurs et regrette vivement que cette gracieuse personne ait manifesté le désir de garder l'anonymat.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi 7 juillet, 1896 jour de l'année.

Pleine lune le 10; Dernier quartier le 17. Soleil : lever, 4 h. 07; coucher, 8 h. 02.

Grève contre le gaz. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, qu'aura lieu aux Folies-Bergère la grande réunion organisée par la commission centrale. Les commissaires se multiplient; la compagnie du gaz sur la pression exercée par la grève a déjà consenti une première réduction, les pouvoirs publics s'occupent de cette question qui passionne l'opinion.

Les places réservées, loges et fauteuils sont en vente au prix de 0 fr. 50 dans tous les grands établissements chez tous les commissaires et au siège 16, place des Terreaux. Le prix des places de galerie est fixé à 0 fr. 20. On délivrera ces billets au guichet le soir de la réunion. Enfin le pourtour tout entier sera gratuit.

Une correction. — On parlait, hier soir, d'un assassin qui aurait été commis à la Guillotière.

Ce racontar n'est pas fondé et a pris naissance à la suite du fait suivant : Volé par son fils, un habitant de la rue des Trois-Pierres, lui administra une verte correction.

Le coupable s'enfuit criant au secours, et de suite on raconta qu'il avait été victime d'une tentative d'assassinat.

Le commissaire de police n'a pas même eu à intervenir.

Explosion de gaz. — Les habitants de la maison située 40, rue des Remparts-d'Ainay ont été mis en émoi hier soir, à six heures et quart, par une formidable détonation.

Tous les locataires se précipitèrent dans la rue où ils virent le magasin en réparation du rez-de-chaussée, où s'était produite une explosion de gaz. Les vitres avaient volé en éclats jusqu'au milieu de la chaussée.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, les ouvriers ayant quitté leur travail une demi-heure plus tôt.

Les causes de cet accident sont attribuées à une fuite due au mauvais état d'un tuyau en plomb.

Appartement dévalisé. — Mme Justine Lagneau, gantière, a été victime des cambrioleurs.

C'est en rentrant de son travail qu'elle a constaté, qu'après avoir fracturé la porte de sa chambre, on lui avait volé deux paires de draps, une couverture, 12 serviettes et une pendule.

Panique. — Un bruit épouvantable a ébranlé les femmes qui se trouvaient hier soir à trois heures, au travail de M. François Duc, rue Dugueslin, 120, dans la cour.

La panique fut d'autant plus vive qu'une partie des poutrelles et des tuiles de la toiture s'abattaient dans l'eau. Tout le monde se précipita dans la rue où l'on apprit la provenance de ce bruit.

C'était simplement une cheminée qui était tombée sur la toiture du laivoir. Il n'y a eu aucun accident.

A la cloche de bois. — Mlle Cécile Lortscher, couturière, rue Vanban, 64, vivait depuis deux ans avec M. B..., qui rompit avec elle la semaine dernière, date à laquelle elle lui interdit l'entrée de sa chambre.

Mlle Lortscher, furieuse de l'abandon, profita de l'absence de M. B..., hier matin, pour pénétrer dans la chambre et enlever une grande quantité de linge.

Elle n'oublia point une montre et une bague en or et divers objets de prix.

Sur la plainte de M. B..., la voleuse a été écroulée.

Chute. — Le jeune Joseph Billon, demeurant chez ses parents, rue Motte-d'Orand, 4, a été renversé par la voiture de M. Buisson, rue Rachais.

Ce fait, qui s'est produit hier, à six heures, boulevard du Nord, n'aura pas de suites graves pour le bambin, qui n'a été que très légèrement contusionné.

Après avoir été soigné par un pharmacien, Billon a été conduit chez ses parents.

Trouvaille. — Un mandat a été trouvé hier matin par M. Allemand, rue Bonnoy, 3, ou on pourra le réclamer.

Le drame de la rue Saint-Lazare. — Les funérailles de la victime du drame de la rue Saint-Lazare, la femme Duplan, née Milton, auront lieu ce matin. Le convoi partira de la Faculté de médecine à 6 heures.

Courses de Trévoux. — De grandes courses vélocipédiques auront lieu à Trévoux dimanche prochain 10 juillet.

A cette occasion, la compagnie de Lyon à Trévoux a organisé son service de façon à donner pleine satisfaction aux voyageurs.

Horaires des trains : Départs de Lyon, 6 h. 30, 9 h. 10 et 11 h. 10; 2 h. 10, 5 h. 30, 8 h. 30, soir.

Départs de Trévoux : 4 h. 30, 8 h. et 10 h.

Société d'encouragement aux écoles laïques de Montchat. — Aujourd'hui à 8 heures, café Boulevard, réunion du conseil d'administration et de la commission de la fête.

Des billets pour la fête du 24 courant sont déposés chez MM. Junger, 64, rue Jeanne-d'Arc; Caron, 47, chemin Saint-Denis-de-Bron; café Boulevard, place de l'Eglise.

Les personnes désireuses d'offrir des lots pour la tombola sont priées de les déposer au plus tôt aux adresses ci-dessus.

Théâtre Bellecour (Salle Indienne). — Robertus, le célèbre exécutif équilibriste sensationnel dans ses créations qui a débuté hier soir, a remporté un grand succès.

Le jeune Marelli, ce roi de la dislocation et toute la troupe ont eu aussi une large part d'applaudissements.

Montagnes russes. — Ce grand établissement qui a fait courir tout Lyon y a quelques années, est de nouveau dans nos murs.

Installé cours du Midi (côté Saône), nous lui prédisons d'ores et déjà un immense succès.

Incessamment nous ferons connaître le jour de l'ouverture.

Périssent tous les insectes ! par l'Insecticide du Serpent, 32, rue Lanterne.

Voulez-vous des médicaments frais et bon marché? N'hésitez pas! Achetez-les à la Grande Pharmacie de l'Eclair, 6, rue St-Côme, 93, rue Lanterne. Essayez et jugez.

Courses de Charbonnières. — Réunion du 17 juillet 1892. — Messieurs les sociétaires des courses de Charbonnières sont priés de bien vouloir retirer leurs cartes à l'agence Fournier, 14, rue Confort, avant le 12 juillet.

Nous rappelons que chaque sociétaire a droit à quatre cartes de passage de 5 francs pour une cotisation de 40 francs.

Les souscriptions sont reçues à l'agence Fournier jusqu'au 12 juillet.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

AU DAHOMÉY

Porto-Novo, 6 juillet.

Le colonel Dods a bombardé hier avec l'« Emmerka » et la « Topaze » les villages Dekames qui ont participé à la récente attaque du village Gome.

On attend, pour tenter l'action par la voie de terre, l'arrivée de nouveaux renforts.

UNE EXPOSITION EN ALLEMAGNE

Munich, 6 juillet.

Une réunion industrielle, tenue hier, a été unanime à déclarer que l'Allemagne devait organiser son exposition en 1898, sans tenir compte du projet français, et que si on reculait au-delà, on produirait une mauvaise impression dans l'Allemagne du Sud.

UN DRAME D'AMOUR

Niort, 6 juillet.

La commune de Plioux (Deux-Sèvres) vient d'être le théâtre d'un terrible drame.

L'institutrice-adjointe de cette commune, Mlle P..., a tenté de tuer à coup de pistolet un jeune homme, des œuvres duquel elle était éconite et qui refusait de l'épouser. Les blessures de ce jeune homme sont graves. Mlle P... s'est ensuite suicidée.

UN SINISTRE

Bordeaux, 6 juillet.

Un incendie s'est déclaré à Chateaulatour, un des quatre grands crus du Bordelais, 25 tonneaux de vins de 1890, et 2.000 caisses de vin en bouteilles ont été détruits.

Les pertes sont évaluées à 600.000 fr.

UN CRIME A MELUN

Melun, 6 juillet.

Le Bossu OU LE PETIT PARISIEN

LE CONTRAT DE MARIAGE

Il ne s'agissait point d'un simulacre de noces, c'était un mariage valable qu'il fallait à M. de Gonzague, un mariage qui donnât droit sur l'épouse à l'époux; de telle sorte que la volonté de l'époux pût rendre indéfini l'exil de l'épouse.

Gonzague avait dit vrai. Il n'aimait pas le sang. Seulement, quand les autres moyens faisaient défaut, le sang ne forçait jamais Gonzague à reculer.

Un instant, l'aventure de cette nuit avait mal tourné. Tant pis pour Chaverny! Mais, depuis que le bossu s'était mis en avant, les choses prenaient une physionomie nouvelle et meilleure. Le bossu était évidemment un homme à qui on pouvait tout demander. Gonzague l'avait jugé d'un coup d'œil. C'était un de ces êtres qui font volontiers payer à l'humanité l'injure de leur propre misère, et qui gardent rançune aux hom-

mes de la croix que Dieu mit comme un fardeau trop lourd sur leurs épaules. — La plupart des bossus sont méchants, pensait Gonzague; les bossus se vengent. Les bossus ont souvent le cœur cruel, l'esprit robuste, parce qu'ils sont en ce monde comme en pays ennemi. Les bossus n'ont point de pitié. On n'en eût point pour eux. De bonne heure, la raillerie idiote frappa leur âme de tant de coups, qu'un calus protecteur se fit autour de leur âme.

Chaverny ne valait rien pour la besogne indiquée. Chaverny n'était qu'un fou; le vin le faisait franc, généreux et brave. Chaverny eût été capable d'aimer sa femme et de s'agenouiller devant elle après l'avoir battue. Le bossu, non. Le bossu ne devait mordre qu'un coup de dent, mais un coup mortel. Le bossu était un véritable travailleur.

Quand Gonzague demanda le notaire, chacun voulut faire du zèle. Oriol, Albert, Montaubert, Cidalise s'élançèrent vers la galerie, devançant Cocardasse et Passepoil. Ceux-ci se trouvèrent seuls un instant sous le péristyle de marbre.

— Ma caillou, fit le Gascon, la nuit elle ne va pas finir sans qu'il grèle... — Des horions! interrompit Passepoil; la girouette est aux tapes.

— As pas pur! la main elle me démange! et toi? — Dame! il y a déjà du temps qu'on n'a dansé, mon noble ami. Au lieu d'entrer dans les appartements du bas, ils ouvrirent la porte extérieure et descendirent dans le jardin. Il n'y avait plus trace de l'embuscade dressée par Gonzague au-devant de la maison. Nos deux braves poussèrent jusqu'à la

charmille où M. de Peyrolles avait trouvé la veille les cadavres de Saldagne et de Faenza. Personne dans la charmille.

Ce qui leur sembla plus étrange, c'est que la poterne percée sur la ruelle était grande ouverte.

Personne dans la ruelle. Nos deux braves se regardèrent. — Tê! têt! ce n'est pourtant pas lou couquin de Parisien qu'il a fait cela, murmura Cocardasse, puis qu'il est lâchant depuis hier au soir.

— Sait-on ce dont il est capable! riposta Passepoil.

Ils entendirent comme un bruit confus du côté de l'église.

— Reste-là, dit le Gascon; je vais aller y voir.

Il se coula le long des murs du jardin, tandis que Passepoil faisait faction à la poterne. Au bout du jardin était le cimetière Saint-Magloire. Cocardasse vit le cimetière plein de gardes françaises.

— Eh donc! ma caillou, fit-il en revenant, si l'on danse, les violons ils ne manquent pas! Pendant cela, Oriol et ses compagnons firent irruption dans la chambre de Gonzague, où maître Griveau aîné, notaire royal, dormait paisiblement sur un sofa, auprès d'un guéridon supportant les restes d'un excellent souper.

bien à table; la courtoisie chevaleresque s'est réfugiée chez eux; ils sont galants avec les vieilles dames riches, et certes pen de Français portent aussi bien qu'eux la cravate blanche, amie des lunettes d'or. Le temps est proche où la réaction se fera. Chacun sera forcé de convenir qu'un jeune notaire blond, grave et doux dans son maintien, et dont le ventre naissant n'a pas encore acquis tout son développement, est une des plus jolies fleurs de notre civilisation.

Maître Griveau aîné, notaire-tabellion-garde-notes royal et du Châtelet, avait l'honneur d'être, en outre, un serviteur dévoué de M. le prince de Gonzague. C'était un bel homme de quarante ans, gros, frais, rose, souriant, et qui faisait plaisir à voir.

Oriol le prit par un bras, Cidalise par l'autre, et tous les deux l'entraînèrent au premier étage.

La vue d'un notaire causait toujours un certain attendrissement à la Nivelles: ce sont eux qui prêtent force et valeur aux donations entre vifs.

M. Griveau aîné, homme de bonne compagnie, salua le prince, ces dames et ces messieurs, avec une convenance parfaite. Il avait sur lui la minute du contrat, préparé d'avance: seulement, le nom de Chaverny était en tête de la minute. Il fallut rectifier cela. Sur l'invitation de M. de Peyrolles, M. Griveau aîné s'assit à une petite table, il tira de poche, plume, encre, grattoir, et se mit en besogne. Gonzague et le gros des convives étaient restés autour du bossu.

— Cela va-t-il être long? fit celui-ci en s'adressant au notaire.

— Maître Griveau, dit le prince en riant, vous comprendrez l'impatience bien naturelle de ces jeunes fiancés.

— Je demande cinq minutes, monseigneur, répliqua le notaire.

Esopo II chiffonna son jabot d'une main, et lissa de l'autre d'un air vainqueur les beaux cheveux d'Aurore.

— Juste le temps de séduire une femme! dit-il.

— Buvoons s'écria Gonzague, puisque nous avons du loisir. Buvoons à l'heureux hyménée!

On décoiffa de nouveau les flacons de champagne. Cette fois, la gaieté semblait vouloir naître tout à fait. L'inquiétude s'était évanouie; tout le monde se sentait de joyeuse humeur.

Donna Cruz emplut elle-même le verre de Gonzague.

— A leur bonheur! dit-elle en trinquant gaillardement.

— A leur bonheur! répéta le cercle riant et buvant.

— Or çà! fit Esopo II, n'y a-t-il point ici quelque poète habile pour composer mon épithalame?

— Un poète! un poète! cria-t-on; on demande un poète!

Maître Griveau aîné mit sa plume derrière l'oreille.

— On ne peut pas tout faire à la fois, prononça-t-il d'une voix discrète et douce; quand j'aurai fini le contrat, je rimerai quelques couplets improvisés.

Le bossu le remercia d'un geste noble, — Poésie du Châtelet, dit Navailles; madrigaux de notaire. Niez donc maintenant l'âge d'or.

— Qui songe à nier? répartit Nocé;

les fontaines vont produire du lait demandés et du vin mousseux.

— C'est sur les chardons, ajouta Chéssy, que vont naître les roses.

— Puisque les tabellions font des vers!

Le bossu se rengorgea et dit avec une orgueilleuse satisfaction: — C'est pourtant à propos de mon mariage qu'on dépense tout cet esprit-là! Mais, se reprit-il, resterons-nous ainsi? Fi donc! la mariée est en négligé. Et moi, pâlambrou! je fais honte, je ne suis pas coiffé, mes manchettes sont fripées.

— La toilette de la mariée, morbleu! ajouta le bossu: n'ai-je pas entendu parler d'une corbeille, mesdames?

Nivelles et Cidalise étaient déjà dans le boudoir voisin. On les vit bientôt reparaitre avec la corbeille. Donna Cruz prit la direction de la toilette.

— Et vite! dit-elle, la nuit se passe! Il nous faut le temps de faire le bal!

— Si elles allaient te l'éveiller, bossu! dit Navailles.

Esopo II avait un miroir d'une main, un peigne de l'autre: — Chère belle, dit-il à la Desbois, au lieu de répondre, un coup par derrière à ma coiffure!

Puis se tournant vers Navailles: — Elle est à moi, reprit-il, comme vous êtes à M. de Gonzague, mes bons enfants, ou plutôt à votre ambition. Elle est à moi comme ce cher M. Oriol est à son orgueil, comme cette jolie Nivelles est à son avarice, comme vous êtes tous à votre pêche capital mignon! Ma belle Fleury, refaites mon nœud, s'il vous plaît.

(A suivre.)

HUILERIE A VAPEUR

A remettre de suite Situation excellente pour vente et approvisionnements. Ecrite Agence Fournier n° 7026.

PAPIERS PEINTS

Immenses assortiments nouveaux E. MEYSONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux) Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

ORDRES DE BOURSE

CHANGEMENT DE DOMICILE Pour cause d'agrandissement, les bureaux de M. MAZERAUD, banquier, actuellement 30, rue Ferrandière, seront transférés, à partir du 10 courant, 19, Rue Gentil, 19

13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOPIERRE Succ. d'Alexandre MILL ET

PAPIERS PEINTS

Maison fondée en 1806 ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ Envoi franco d'échantillons. Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

BICYCLETTES

Nous engageons vivement les personnes désireuses de faire l'acquisition d'une Bicyclette à aller voir les nouveaux modèles pneumatiques de course et de route que construit la maison

ROCHET, 7, rue Part-Dieu Près la Préfecture (Lyon) RÉPARATIONS DE TOUS SYSTÈMES

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE

des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans causer aucun mal, par l'emploi du SÈL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du Dr EBERHART. Sur 400 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons: 10 en quelques heures, 54 en 1 jour, 25 en 2 jours et 8 en 3 jours; c'est merveilleux. Dr Bonchard, SÈL, 3 fr.; DRAGÉES, 3 fr., franco par poste contre mandat. Exiger rigoureusement le nom du Dr EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépôt P. FARLEY, 414, quai Pierre-Seize. — 0,30 c., brochure seule, franco.

GRANDE CHAPELLERIE DES 3 PRIX

2,55 - 3,55 - 7,55 ASSORTIMENT COMPLET

CHEMISES, FAUX-COLS MANCHETTES POUR HOMMES BRUYELLES PARURES ET BOUTONS DE MANCHETTES SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE - BON MARCHÉ

CRAVATES, FOULARDS ÉPINGLES POUR CRAVATES CANNES, PARAPLUIES ET OMBRELLES MAISON ARNAUD LYON - Rue Terme, 21 - LYON

SOLUTION JACQUEMAIRE

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PHTHISIE MALADIES DES OS, SURMENAGE, et en général tous états qui demandent un reconstituant. Exiger le Bouchon métallique et porcelaine et le Plomb de garantie. DANS TOUTES LES BOUTIQUES DE MÉDECINE BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE. Pharmacie JACQUEMAIRE, 4 VILLEFRANCHE (Rhône).

DROGUERIE

2, Rue Saint-Côme, à Lyon Fournitures pour Peinture, Teinture, Dégraissage, Liqueurs et Pharmacies. — Spécialité de vernis pour chapeaux. — Vernis rouge pour carreaux. — Couleurs préparées. — Sulfate de cuivre. — Dépôt d'huile d'olive extra à 1 fr. 80 le kil.

On Achète AU COMPTANT A L'AGENCE FOURNIER

TOUS LES Bons Fonciers, Algériens, de Panama, du Congo, de la Presse et de l'Exposition SANS AUCUN FRAIS DE COURTAGE

14, Rue Confort, Lyon A L'ENTRESOL

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHARBONNIÈRES (7<sup>me</sup> ANNÉE) COURSES D'ANES Dimanche, 17 Juillet 1892, à 2 heures 1/2 HIPPODROME DE SAINTE-LUCE SEPTIÈME ANNÉE Courses attelées --- Courses plates --- Courses de haies --- Steeple-Chase LE BUFFET SERA TENU PAR M. BRON, PROPRIÉTAIRE DE L'HOTEL BELLECOUR, DE LYON Pendant les Courses, Musique par la LYRE DE PERRACHE PRIX DES PLACES: Pesage, 5 fr. — Tribunes, 3 fr. — Pelouse, 1 fr. — Pourtour, 50 centimes Voitures, 3 fr. — Cavalier, 3 fr. Les engagements sont reçus chez M. GIRARD, à Charbonnières, à l'Ag. Fournier, 14, rue Confort, Lyon, jusqu'au 12 juillet

1,200 Hectolitres VIN ROUGE

garanti de purs raisins frais, à 26 fr. l'hectolitre, franco de port. S'ad. pour échantillons au dépôt des EAUX DE BULLY, quai Saint-Vincent, 25, Lyon. Des agents et courtiers sont acceptés.

A LOUER joli petit appartement de quatre pièces, rue de Penthièvre, 16. Bonnes conditions.

A LOUER de suite PETITE MAISON

Indépendante, bien meublée, ville et campagne, à Saint-Fey, à 5 minutes de la gare, composée de quatre petites pièces et cave, jardin entièrement clos de murs, arbres fruitiers, vignes en treilles, tonnelles, jet d'eau, eau de la compagnie, etc. S'adresser à M<sup>me</sup> VYVERNAT, 3, rue du Vieux-Rovers, Lyon-St-Georges.

ON OFFRE

Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime.

Écrire à M. BARBIER Boulevard des Brotteaux, 20, LYON

GRAND BAZAR DE LYON

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 JUILLET ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES D'ARTICLES POUR PAVILLONS ET ILLUMINATIONS

DRAPEAUX, ECUSSONS, LANTERNES VÉNITIENNES, LANTERNES EN VERRE, et autres genres, DÉCORATIONS, LAMPIONS, PAINS DE SUIF, BOUGIES, etc., etc. BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

BOURSE DE LYON Du 6 Juillet 1892

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, % Français, etc. Values: 98 60, 89 37, 215, 360, 1515 50, etc.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, Ville de Paris, etc. Values: 101 10, 1865 599, 1860 425, etc.

BOURSE DE PARIS Du 6 Juillet 1892

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, AN, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Values: 98 40, 98 40, 10, 106 20, etc.

TELEGRAPHIQUE PRIVÉE

Table with columns: CLOTURE, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Values: 98 62, 99 80, 106 20, 92 57, etc.

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Trifail, N.-H. Hongrois, etc. Values: 343 75, 146, 148, 195, etc.

APRÈS BOURSE Du 6 Juillet

Table with columns: 3 0/0 français, Douanes, Rio Tinto, etc. Values: 98 57, 463 12, 404 37, 142 50, etc.

COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS

Table with columns: HUILES DE COLZA, SUCRES ROUX 88, Courant, Aôut, etc. Values: 55 25, 37 60, 55 75, etc.

HUILES DE LIN

Table with columns: Courant, Aôut, 4 derniers, etc. Values: 46 75, 46 75, 47 50, etc.

SPRITUEUX

Table with columns: Courant, Aôut, 4 derniers, etc. Values: 37 50, 37 50, 33 50, etc.

SUCRES BLANCS N° 3

Table with columns: Courant, Aôut, 4 derniers, etc. Values: 37 35, 37 60, 37 50, etc.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 6 Juillet 1892

Table with columns: MONTES, France, Japon, Pérou, etc. Values: 12, 12, 12, 12, 12, etc.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: 4 Organs, 3 Trames, 183 Grèges, etc. Values: 217, 612, 8900, etc.

MARCHÉ DE LA CHAPELLE Du 6 Juillet 1892

Marché assez bien approvisionné, 180 voitures, prix assez fermes. Paille blé, 1<sup>re</sup> qualité, 37 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 35 fr.; 3<sup>e</sup> qualité, 31 fr. Paille de seigle, 46, 44 et 41; Paille d'avoine, 29, 25, 23; Foin, 80, 75, 71; Luzerne, 80, 75, 71; Luzerne nouvelle, 80, 75, 71. Le tout rendu dans Paris au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'entrée compris par 100 bottes de 5 kil., savoir: 6 fr. pour foin et fourrages secs, 2 fr. 40 pour paille. Courrages en gare: On cote sur wagon par 520 kilogs: foin, 1<sup>er</sup> qual., 66 à 70 fr.; 2<sup>e</sup> qual., 60 à 65; luzerne, 60 à 68; paille de blé, 25 à 31; paille de seigle pour l'industrie, 34 à 36; paille de seigle ordinaire, 22 à 30; paille d'avoine, 19 à 25. Pour les marchandises en gare, les frais de déchargement, d'octroi et de camionnage, sont à la charge de l'acheteur.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Organsins: 3; Poids: 283. — Trames: 1 Poids: 101. — 4 Grèges: 362. — 2 Ballots pesés: 2. Dernier numéro placé 19. Total du 1<sup>er</sup> au 25: 1623 kilogs.

ÉTAT-CIVIL DE LYON

INUMATIONS

Premier arrondissement. — Méline Schilt, déveuve, 37 ans, rue de l'Arbre-Sec, 5, f. 6 h. m. — Epouse Taut, née Maissonnier, sans profession, 48 ans, chemin de Loyasse, f. 11 h. 1/2. — Claude Jarnieus, rentier, 71 ans, rue du Commerce, 39, f. 6 h. s.

Deuxième arrondissement. — Marie Tissier, 5 ans, f. 8 h. — Louis Bernard, 5 ans, Charité, f. 4 h. — Antoine Modunon, cordonnier, 71 ans, Hôtel-Dieu, f. 6 h. s. — Epouse Veau, née Claude, sans profession, 27 ans, rue d'Enghien, 31, f. 2 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Coste, née Dupin, lingère, rue Besson-Basso, 34, f. 2 h. Claude Chervet, épicière, 58 ans, grande rue de la Guillotière, 109, f. 4 h. — François Duchamp, épicière, 50 ans, rue Garibaldi, 204, f. 6 h. s. — Lucien Tariy, 8 mois, rue Rabelais, 58, f. 8 h. — Epouse Duplan, née Mitton, ménagère, 23 ans, Faculté de médecine. — Yveuve Bouvat, née Jacob, 80 ans, rue Villette, 77, f. 10 h. — André Junker, 7 mois, rue Montesquieu, 77, f. 7 h.

Quatrième arrondissement. — Benoîte Chagny, sans profession, 60 ans, rue de l'Enfance, 43, f. 8 h. — Jeanne Jobert, religieuse, 79 ans, rue St-Pothin, 23, f. 9 h. — Epouse Lacombe, née Martinat, déveuve, 68 ans, rue Belfort, 45, f. 4 h. — Jules Roux-Fantou, boulanger, 45 ans, rue Dumenge, 3, f. 6 h. s.

Cinquième arrondissement. — Clémence Revil-Cabot, domestique, 24 ans, rue St-Jean, 7, f. 8 h.

Sixième arrondissement. — Régis Darlay, épicière, 54 ans, rue Bugault, 120, f. 10 h. — Louis-Léon, 4 mois, rue Ney, 89, f. 6 h. m.

V. VERMOREL

Constructeur à Villefranche 352 PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES

PRESSOIRS PERFECTIONNÉS

VENTE avec GARANTIE Fournisseurs à Vendange

ALAMBICS, CHARRUES VIGNERONNES

Tarif envoyé franco Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom A FAÇON

Chapeaux et Capotes, Bonnets et Coiffures, deuil, etc. Parures p<sup>o</sup> Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.

Rue de la République, 81, au fond de la 1<sup>re</sup> cour, à gauche, au 4<sup>e</sup>.

Le Gérant: JOSEPH GFIJON.

100, rue de la République, 100 - Lyon